



**RAPPORT DE L'ÉVALUATION PÉRIODIQUE  
DES INTERVENTIONS DE LA FÉDÉRATION  
DES PRODUCTEURS D'ŒUFS  
DE CONSOMMATION DU QUÉBEC**

# TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction .....	3
2. Les participants .....	3
3. L'état de la situation de l'industrie .....	4
4. L'évaluation de la pertinence et des résultats des interventions de la Fédération dans la mise en marché ..	5
4.1 Évaluation de l'administrateur du plan .....	
5. Identification des cibles stratégiques et des priorités de l'administrateur du plan conjoint en vue d'optimiser la mise en marché du produit visé .....	7
6. Les attentes et les commentaires des intervenants .....	8
7. Analyse, commentaires et recommandations .....	9

## 1. INTRODUCTION

L'article 62 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche précise que la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec doit procéder à une évaluation des interventions des offices dans le cadre de l'administration des plans conjoints. L'article de la Loi se lit comme suit :

« À la demande de la Régie, et au plus tard à tous les cinq ans, chaque office établit devant la Régie ou devant les personnes qu'elle désigne pour lui faire rapport, que le plan et les règlements qu'il édicte servent les intérêts de l'ensemble des producteurs et favorisent une mise en marché efficace et ordonnée du produit visé.

La Régie donne alors aux personnes intéressées à la mise en marché du produit visé l'occasion d'être entendues sur l'application du plan et des règlements concernés. »

La Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec a déjà participé à une première révision périodique de son plan conjoint le 13 janvier 1994. Pour une seconde fois, les intervenants de l'industrie ont été conviés par la Régie à participer à la tenue d'une séance publique, le 12 mars 1999, concernant l'évaluation des interventions de la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec.

Cette rencontre a pour objectif d'évaluer la pertinence et les résultats des interventions de la Fédération dans la mise en marché des œufs de consommation, de préciser les cibles stratégiques et les priorités de l'administrateur du plan en regard d'une mise en marché ordonnée et efficace du produit visé et de recevoir les observations et commentaires de l'ensemble des intéressés impliqués dans la mise en marché.

Afin de susciter la participation des intervenants et de faciliter la préparation des mémoires ou observations, la Régie a fait parvenir au préalable aux intervenants une monographie de l'industrie des œufs de consommation préparée par la Direction des analyses et des politiques du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Le présent document constitue le rapport de cette démarche. Il résume les interventions réalisées par la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec, les cibles stratégiques et les priorités privilégiées par l'Office pour les prochaines années. Les principaux commentaires soulevés par les intervenants lors de cette séance sont résumés. La Régie présente en conclusion une analyse de la situation ainsi que des recommandations concernant la pertinence des interventions de la Fédération pour une mise en marché efficace et ordonnée des œufs de consommation au Québec.

## 2. LES PARTICIPANTS

La Régie était représentée par :

Madame Lise Bergeron, présidente de la séance  
Me André F.J. Scott, vice-président  
Monsieur Jean-Claude Dumas, régisseur  
Madame Évelyne Martel, économiste et greffière

Les personnes et organismes ayant répondu à l'invitation de la Régie sont :

◆ **La Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec :**

Monsieur Jacques Bouchard, président  
 Monsieur Michel Gauvin, vice-président  
 Madame Francine Duhamel, secrétaire générale par intérim  
 Monsieur Serge Lefebvre, administrateur  
 Monsieur Luc Morin, producteur  
 Me Pierre Brosseau, avocat

◆ **L'Association des classificateurs d'œufs du Québec :**

Monsieur Pierre Barbeau, vice-président de Ferme St-Zotique ltée  
 Monsieur Richard Decelles, directeur général de Nutrioœuf inc.

◆ **Les Couvoiriers du Québec inc. :**

Monsieur Luc Farley, coordonnateur des opérations Couvoir Provincial  
 Monsieur Patrice Gagnon, directeur Les couvoirs Boire et Frères Inc.

◆ **La Coopérative Fédérée de Québec :**

Monsieur René Bergeron, représentant

◆ **Transformateurs d'œufs :**

Monsieur Daniel Lavoie, directeur général Les Œufs Avibro  
 Monsieur Jean Richard, président, directeur général Vitoœuf Inc.

◆ **Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) :**

Monsieur Gaétan Busque, directeur des politiques commerciales  
 Monsieur Michel Bergevin, économiste

### 3. L'ÉTAT DE LA SITUATION DE L'INDUSTRIE

À la demande de la présidente de la rencontre Mme Lise Bergeron, M. Michel Bergevin, du Ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, résume les principaux chapitres de la monographie de l'industrie des œufs de consommation. Les participants sont invités à commenter et à poser des questions sur le document présenté.

Le document fait ressortir que la consommation apparente par personne d'œufs de table suivait, au Québec, la même tendance à la baisse que dans le reste du Canada et ce, jusqu'en 1995. Depuis cette date, la consommation au Québec s'est stabilisée à 11,2 douzaines comparativement à 12,4 douzaines au Canada. Aux États-Unis, la consommation d'œufs de table est plus élevée qu'au Québec et au Canada, soit 14,4 douzaines en 1997. Quant à la consommation d'œufs transformés au Québec et au Canada, pour les années 1987 à 1997, elle n'a cessé d'augmenter passant de 1,9 douzaine à 2,6 douzaines, soit une croissance de 37%. Aux États-Unis, les quantités d'œufs transformés consommés sont encore plus élevées, soit 5,5 douzaines en 1997.

La monographie donne plusieurs informations sur les échanges commerciaux du Québec. Ceux-ci se font principalement avec l'Ontario. Les statistiques disponibles ne portent cependant que sur les œufs en coquille. On ne retrouve aucune donnée disponible concernant le commerce interprovincial d'œufs transformés. Les importations totales d'œufs en coquille au Québec se sont maintenues entre 25 et 32 millions de douzaines et la production totale d'œufs de consommation est passée de 67,6 millions de douzaines en 1987 à 70,5

millions de douzaines en 1997. À partir de 1992, les importations interprovinciales

d'œufs non classés ont beaucoup augmenté, passant en moyenne d'environ 6 % des importations totales d'œufs en coquille à la fin des années 1980, à environ 30 % à partir de 1992, pour un total de 8,5 millions de douzaines en 1997. Quant aux importations provenant des États-Unis, elle ont quadruplé de 1987 à 1996, passant de 506 000 douzaines à un peu plus de 2 millions de douzaines.

Les recettes monétaires des producteurs d'œufs de consommation du Québec ont progressé de 27,5 % de 1987 à 1997 passant de 62,1 millions de dollars en 1987 à 79,2 millions de dollars en 1997.

La part du contingent canadien détenue par le Québec est demeurée relativement stable à 16,55 % du contingent national depuis la mise en place de l'accord fédéral-provincial, en 1972. Cette situation vient du fait qu'il n'y a pas eu de croissance du marché canadien. Rappelons que l'Office canadien de commercialisation des œufs (OCCO) a la responsabilité de veiller à ce que la production d'œufs soit suffisante pour répondre aux besoins du marché canadien. Au total, le Québec a maintenu son degré d'autosuffisance pour les œufs de consommation autour de 70 % de 1987 à 1997.

Le marché de la transformation alimentaire est en pleine expansion en Amérique du Nord. Il existe des marchés potentiels intéressants tant pour les transformateurs du Québec que pour ceux du Canada. On compte présentement au Québec cinq établissements de transformation d'œufs enregistrés au fédéral. Le volume d'œufs traité par ces entreprises peut être estimé à plus de 15 millions de douzaines par année. Les transformateurs d'œufs québécois doivent s'approvisionner principalement à l'extérieur de la province car les volumes provenant du Québec sont insuffisants pour répondre à leurs besoins. La production québécoise fournit environ 22 % des besoins du secteur de la transformation.

#### **4. L'ÉVALUATION DE LA PERTINENCE ET DES RÉSULTATS DES INTERVENTIONS DE LA FÉDÉRATION DANS LA MISE EN MARCHÉ**

La Fédération dépose un mémoire qui traite d'abord de l'évaluation de la pertinence et des résultats des interventions de la Fédération dans la mise en marché et, par la suite, de l'identification des cibles stratégiques et des priorités pour les prochaines années en vue d'optimiser la mise en marché du produit visé.

##### **4.1 Évaluation de l'administrateur du plan**

###### Au plan provincial

La Fédération, au cours des cinq dernières années, a déployé des efforts et mis en place des programmes afin de favoriser la consommation d'œufs. Selon la Fédération, les programmes publicitaires ont contribué à atténuer la perception négative de l'œuf associée au cholestérol alimentaire. La publicité sera orientée dorénavant sur le volet informatif présentant la valeur nutritive, la polyvalence et l'excellent rapport qualité-prix de l'œuf. De plus, la Fédération a porté une attention particulière à la qualité du produit.

La Fédération gère l'approvisionnement du marché afin que les œufs soient dirigés principalement sur le marché de table, ce qui a pour effet de limiter le produit industriel à des niveaux se situant entre 4 % et 6 % de la production québécoise. À cet effet, la Fédération entretient des liens étroits avec les classificateurs. À ce sujet, la Fédération précise que l'information circule entre

les partenaires de l'industrie. Selon le président de la Fédération, certains producteurs sont impliqués également dans la commercialisation du produit et il

considère qu'il y a des avantages marqués à avoir des liens étroits entre la production et la commercialisation. La Fédération estime qu'elle a obtenu pour ses producteurs un revenu juste et équitable basé sur le coût de production. La Fédération indique que le coût de production au Québec est présentement le plus bas au Canada.

En 1999, dans le cadre des négociations au niveau national, l'Office canadien a augmenté l'allocation canadienne de 430 000 poudeuses. Le Québec a obtenu une allocation additionnelle de 150 000 poudeuses, ce qui représente 35 % de l'augmentation de la production nationale. La Fédération a instauré de nouvelles règles d'attribution pour l'allocation de ces 150 000 poudeuses pour le Québec.

Un programme obligatoire de contrôle de salmonelles pour tous les producteurs, couvoiriers et éleveurs de poulettes a été développé et mis en place grâce à la participation de tous les intervenants de l'industrie. Un fonds de compensation des poulettes permet de dédommager les producteurs dont les poulettes doivent être abattues lors d'un dépistage de la *Salmonella enteritidis*. Une fonds de recherche pour la production d'œufs de consommation a été créée. De plus, la Fédération s'est associée avec les autres partenaires de l'industrie avicole afin de créer une chaire avicole à l'Université de Montréal.

La revitalisation de la Table filière avicole oeufs de consommation a permis la concertation des intervenants, leur participation au renouvellement de l'Accord fédéral-provincial et l'élaboration d'un plan stratégique pour les cinq prochaines années. La Fédération note une amélioration marquée d'actions communes de la part des intervenants de l'industrie. De plus, la Fédération remarque que la situation des postes de classement s'est améliorée grâce à un accroissement de leur efficacité. D'autre part, les transformateurs du Québec ont développé leur marché malgré le fait que les producteurs du Québec n'aient pas augmenté leurs volumes d'œufs acheminés aux transformateurs. La Fédération désire corriger cette situation dans le futur.

Enfin, selon la Fédération, l'analyse des états financiers démontre « *la transparence, la rigueur et l'excellence de sa gestion* ». La régularité et la rapidité avec lesquelles la Fédération encaisse les prélevés est un témoignage pour la Fédération de la satisfaction des producteurs.

#### Au plan national

Selon la Fédération, le mécanisme actuel d'allocation national doit être revu car le système actuel alloue la production autant dans les régions surproductrices que déficitaires. En 1995, toutes les provinces avaient signé une entente (MOU) qui octroyait une responsabilité provinciale par rapport au financement du produit industriel. En principe, cette entente était valable jusqu'à la fin de l'année 1999. Cependant les principes de cette entente n'ont pas été respectés et l'entente a été rompue officiellement à la fin de l'année 1998.

En février 1999, l'Office national a mis en place un nouveau type de contingent, appelé contingent pour le développement du marché d'exportation. Cette politique a permis d'octroyer au Manitoba une production de 500 000 poudeuses pour des fins d'exportation. La Fédération s'oppose à ce projet considérant que l'Office national a suivi une approche ad hoc, sans avoir au préalable une évaluation précise des besoins des marchés. L'approche que la Fédération préconise est plutôt de répondre à la demande de l'ensemble du marché canadien et de trouver un mécanisme au niveau national qui lui permettrait d'atteindre cet objectif. Une fois ce mécanisme en place, la Fédération travaillera à développer les marchés d'exportation.

## 5. IDENTIFICATION DES CIBLES STRATÉGIQUES ET DES PRIORITÉS DE L'ADMINISTRATEUR DU PLAN CONJOINT EN VUE D'OPTIMISER LA MISE EN MARCHÉ DU PRODUIT VISÉ

### Les objectifs

La Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec a identifié plusieurs priorités d'actions pour les prochaines années. Au chapitre de l'adaptation de la gestion de l'offre, la Fédération désire renforcer la compétitivité de la production d'œufs de consommation du Québec et celle des entreprises de commercialisation à l'intérieur du système de la gestion de l'offre.

Comme deuxième priorité, on note le maintien et l'accroissement de la rentabilité financière de la production des œufs au Québec, en améliorant l'efficacité du secteur. Du travail a déjà été accompli en ce sens puisqu'on observe que les producteurs d'œufs de consommation du Québec ont accru l'importance relative de leur production par rapport aux autres provinces. Leur part est passée de 15,81 % en 1987 à 16,49 % en 1997, alors que l'on note une baisse relative pour les provinces de l'Ouest et de l'Atlantique. Le président de la Fédération, M. Jacques Bouchard, croit que cette hausse de la production du Québec par rapport aux autres provinces est attribuable à la baisse du nombre de poules non réglementées au Québec et à l'efficacité des producteurs d'œufs de consommation. La Fédération, par ailleurs, s'est fixé comme objectif de suivre l'évolution du nombre de producteurs, l'intégration verticale des entreprises, la concentration des élevages, afin de tenter de cerner les facteurs à l'oeuvre dans ces mouvements et voir si une action de la Fédération pourrait s'avérer pertinente.

En ce qui a trait à la mise en marché du produit, les objectifs retenus sont multiples. La Fédération désire augmenter ou maintenir la consommation des œufs en coquille. Elle prévoit coordonner les actions entre les différents intervenants de l'industrie afin de permettre un écoulement optimal des œufs selon les besoins des marchés. Elle veut améliorer la compétitivité des entreprises de commercialisation, développer les marchés canadiens et internationaux des ovo-produits ayant une durée de vie prolongée destinés au secteur H.R.I. et s'assurer que les lois et règlements en vigueur ou en devenir soient réalistes, uniformément appliqués, afin de garder une bonne image de qualité à l'égard du produit. Selon la Fédération, les producteurs et les intervenants de l'industrie doivent être à l'écoute des consommateurs s'ils veulent développer différents créneaux de marchés (par exemple les marchés de niche) et favoriser les initiatives régionales.

La Fédération s'est également fixé comme objectif d'assurer le maintien et le développement de l'industrie des œufs au Québec dans le respect de l'environnement tout en conciliant les impératifs économiques et environnementaux. À ce chapitre, la Fédération met beaucoup d'espoir dans l'enquête agro-environnementale actuellement en cours à l'Union des producteurs agricoles. Le degré de précision des informations devrait permettre à la Fédération d'avoir un portrait agro-environnemental des fermes produisant des œufs de consommation au Québec.

Enfin, comme dernier objectif qui retient l'attention, on retrouve la bio-sécurité et le bien-être des animaux. La Fédération continuera de ne pas ménager ses efforts afin d'assurer l'innocuité et la qualité des œufs et produits d'œufs offerts aux consommateurs québécois et de voir au maintien ou à l'amélioration des conditions relatives au bien-être des pondeuses. La Fédération admet par exemple que la notion de qualité et d'innocuité pour les producteurs d'œufs non réglementés doit aussi attirer leur attention. La Fédération reconnaît toute l'ampleur du débat entourant la bio-sécurité et le bien-être des animaux.

## **6. LES ATTENTES ET LES COMMENTAIRES DES INTERVENANTS**

### **6.1 L'Association des classificateurs d'œufs du Québec**

M. Pierre Barbeau, de l'Association des classificateurs d'œufs du Québec, mentionne que beaucoup d'importance est dévolue au développement des marchés et que ces efforts doivent continuer. La qualité est également une préoccupation de tous les instants pour son association. Il est important également de maintenir des revenus intéressants pour les producteurs afin de garder leur intérêt pour la production.

### **6.2 Les transformateurs d'œufs du Québec**

M. Daniel Lavoie, directeur général des Œufs Avibro et délégué comme transformateur au sein du Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles, mentionne que les décoquilleurs demandent continuellement des prix toujours plus bas. Pour sa part, M. Jean Richard, président, directeur général de Vitoeuf Inc., croit que ce différentiel de prix amène les intervenants à un cul-de-sac. Les participants croient qu'il faudrait déterminer au niveau national les besoins des marchés de façon plus stricte.

M. Daniel Lavoie souligne que les transformateurs souhaitent que la Fédération étende son implication financière dans des projets de promotion générique pour les œufs et leurs produits.

### **6.3 Les Couvoiriers du Québec inc.**

M. Patrice Gagnon, représentant les Couvoiriers du Québec inc., note que les relations avec la Fédération sont bonnes. Ils obtiennent de la Fédération la collaboration et la souplesse nécessaire à des actions concertées, particulièrement au niveau de la planification de l'élevage des troupeaux reproducteurs. Les couvoiriers du Québec désirent que cette collaboration de la part de la Fédération continue dans le futur. M. Gagnon ajoute que les coûts de production des poulettes du Québec sont compétitifs avec ceux du reste du Canada. Enfin, il demande à la Fédération si elle pense développer une politique d'information aux producteurs sur l'importance du bien-être animal dans l'opinion publique. Les discussions s'ouvrent alors sur tout l'aspect de la production d'œufs de consommation par des poules élevées « hors cage ». Le président de la Fédération reconnaît l'importance de cet engouement, mais il croit qu'il faudra être très prudent quant à l'aspect sanitaire. Il est plus difficile de contrôler l'innocuité du produit pour ce type d'élevage.

### **6.4 Le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec**

Monsieur Gaétan Busque, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, souligne que les politiques d'exportation pour les secteurs contingentés doivent être développés en ayant à l'esprit les nouvelles règles de l'Organisation mondiale du commerce.

## CONCLUSION

Pour conclure les échanges entre les participants, la présidente de l'assemblée demande à la Fédération de cibler les actions prioritaires pour les prochaines années.

Le président de la Fédération mentionne que la priorité immédiate est d'abord de travailler à développer une nouvelle entente au niveau national. La gestion du produit industriel au niveau canadien préoccupe la Fédération au plus haut point, particulièrement avec les plus récentes attributions d'allocations additionnelles par l'Office national au Manitoba.

L'objectif de la Fédération est d'accroître la production d'œufs de consommation au Québec. Le Président fait référence au coût de production et de mise en marché pour les producteurs du Québec ainsi qu'au coût de financement du produit industriel qui sont les plus bas au Canada. De plus, l'écart entre la part d'allocation nationale pour le Québec et le pourcentage de sa population est le plus élevé au Canada. Les producteurs d'œufs de consommation du Québec ont donc en main plusieurs éléments pour négocier au niveau national des ententes plus avantageuses pour le Québec.

## 7. ANALYSE, COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS

Tel qu'énoncé dans les derniers rapports annuels de la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec, la Fédération a ciblé au cours des cinq dernières années trois champs d'action principaux, soit la commercialisation ordonnée des œufs, une juste rémunération du producteur et un approvisionnement constant en produits de haute qualité au consommateur. De plus, la Fédération n'a pas ménagé ses efforts afin de se concerter avec tous les autres intervenants de l'industrie au niveau provincial. La revitalisation de la Table filière avicole oeufs de consommation a d'ailleurs porté fruits, elle a permis, entre autres, l'élaboration d'un nouveau plan de développement stratégique du secteur avicole pour la période 1998-2002.

La Régie remarque que cette collaboration entre les intervenants de l'industrie des œufs de consommation s'avère bénéfique pour l'industrie. Ainsi, par exemple, des gains d'efficacité ont pu être obtenus au niveau de la production, les producteurs québécois ayant l'un des plus bas coûts de production au Canada tel que calculé par la formule de calcul du coût de production de l'Office canadien de commercialisation des oeufs. De plus, les postes de classification se retrouvent maintenant en meilleure situation qu'il y a cinq ans, certaines alliances ou acquisitions leur ont permis d'accroître leur efficacité. Ces deux points avaient été portés à l'attention de la Régie, lors de la dernière révision périodique, comme points devant être améliorés.

La Régie croit que cette recherche de gains d'efficacité à tous les maillons de la chaîne de production jusqu'au consommateur doit se faire continuellement. La Régie constate que la Fédération, dans la description des enjeux pour les prochaines années, démontre sa préoccupation à cet égard. Citons à titre d'exemple l'objectif visé de « renforcer la compétitivité de notre production et de nos entreprises de commercialisation à l'intérieur du système de gestion de l'offre ». De plus, l'objectif à l'égard de la production est de « maintenir et accroître la rentabilité financière de la production des œufs au Québec, en améliorant l'efficacité du secteur ». Les intervenants engagés dans la commercialisation des œufs de consommation et de leurs produits sont également conscients de l'importance d'une recherche constante de gains d'efficacité à tous les maillons de la chaîne alimentaire. Ainsi, au cours de la réunion, ils ont convenu que du travail devrait être fait pour rationaliser le réseau commercial afin de réduire les coûts fixes.

L'innocuité et la qualité du produit continuent également de capter l'attention des administrateurs de la Fédération. La concertation entre les intervenants de l'industrie à cet égard a donné des résultats tangibles, citons la mise en place d'un programme obligatoire de contrôle de la Salmonella enteritidis pour tous les producteurs, les couvoiriers et les éleveurs de poulettes. De plus, on constate que les intervenants du secteur sont prêts à accorder les efforts nécessaires à la recherche de solutions permettant d'intégrer les préoccupations des consommateurs liées à l'environnement et au bien-être des animaux dans la production et la commercialisation des produits.

La Régie note que les enjeux mis de l'avant par la Fédération et les intervenants sont nombreux et importants. Aussi, la Régie suggère-t-elle à la Fédération de se donner des priorités d'action et de développer des indicateurs permettant de mesurer et de vérifier périodiquement, de façon qualitative et quantitative, l'atteinte des résultats anticipés et les correctifs à apporter si nécessaire.

Au niveau national, il est apparu à la Régie que la gestion du produit industriel préoccupe tous les intervenants de l'industrie. L'écart de prix entre le marché des œufs de table et celui du produit industriel, de même que l'accroissement des volumes destinés à ce dernier marché continueront d'exercer une pression à la hausse sur les coûts d'approvisionnement du marché de la transformation. Par ailleurs, il ressort clairement de la monographie préparée par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec que les possibilités du secteur de la transformation des œufs sont grandes et que son expansion nécessitera le développement d'une politique d'approvisionnement de ce marché. Selon la Régie, les intervenants ont un intérêt collectif à déployer les moyens nécessaires afin de saisir les opportunités qu'offrent ce marché. Un tel développement implique un examen de l'accord fédéral-provincial et sa remise à jour. La Régie, en tant que signataire de l'accord fédéral-provincial, continuera de suivre de près les discussions entourant l'application de cette entente fédérale-provinciale afin de s'assurer que les intérêts de l'ensemble de l'industrie soient bien servis.

Enfin la Régie recommande à la Fédération de poursuivre ses efforts visant à revitaliser la Table filière avicole des œufs de consommation qui constituera l'outil essentiel permettant de relever les défis de l'industrie.

---

LISE BERGERON

---

JEAN-CLAUDE DUMAS

---

ANDRÉ F.J. SCOTT